**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**

**SÉLECTION DE CONSULTANTS INDIVIDUELS**

**NUMÉRO DE RÉFÉRENCE :** CS/PROC/EDF/8.3/10/2020/09TPL

**TITRE DE LA DEMANDE DE SERVICES :** SERVICES-CONSEILS POUR L'ÉLABORATION D'UN DOCUMENT TECHNIQUE SUR LA LISTE COMMUNE BILATÉRALE PAR RAPPORT À LA LISTE COMMUNE RÉGIONALE DES PRODUITS ÉLIGIBLES AU RÉGIME COMMERCIAL SIMPLIFIÉ (Récos)

1. ***Le Secrétariat du COMESA*** invite les Consultants Individuels à soumettre leur Curriculum Vitae (CV) et leur proposition financière pour les services suivants :

**SERVICES-CONSEILS POUR L'ÉLABORATION D'UN DOCUMENT TECHNIQUE SUR LA LISTE COMMUNE BILATÉRALE PAR RAPPORT À LA LISTE COMMUNE RÉGIONALE DES PRODUITS ÉLIGIBLES AU RÉGIME COMMERCIAL SIMPLIFIÉ (Récos)**

Les termes de référence définissant les exigences techniques minimales pour ces services sont joints en annexe 1 au présent appel à manifestation d'intérêt.

1. **Seuls les Consultants Individuels sont éligibles pour cette mission.**
2. Le budget maximum pour ce contrat est de ***10 000 USD uniquement pour les honoraires des services d'experts/des consultants***. Les propositions excédant ce budget ne seront pas acceptées.
3. Votre manifestation d'intérêt doit être présentée conformément aux formulaires joints en annexe 2 du présent appel à manifestation d'intérêt, en anglais et doit être accompagnée des copies de tous les documents justificatifs indiqués. Si les documents justificatifs ne sont pas en anglais, ils sont accompagnés d'une traduction certifiée conforme en anglais.
4. Vos documents du dossier de candidature indiquent clairement et le courriel porte expressément la mention suivante :**«****CS/PROC/EDF/8.3/10/2020/10TPL –SERVICES-CONSEILS POUR L'ÉLABORATION D'UN DOCUMENT TECHNIQUE SUR LA LISTE COMMUNE BILATÉRALE PAR RAPPORT À LA LISTE COMMUNE RÉGIONALE DES PRODUITS ÉLIGIBLES AU RÉGIME COMMERCIAL SIMPLIFIÉ (Récos) »**, doivent également être envoyés par courrier électronique à l’adresse ci-après :

***procurement@comesa.int***

1. La date limite de dépôt de votre dossier de candidature, à l'adresse indiquée au paragraphe 5 ci - dessus, est :

***Le 15 janvier 2021 à 16 heures***

7. ***Le dépôt physique des dossiers de candidature N’EST PAS autorisé.***

**8.** Votre CV sera évalué selon des critères suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Critères**  | **Points maximum attribués** |
| **1** | Qualifications générales | 20 |
| 2 | En adéquation avec les termes de référence de la mission | 60 |
| 3 | Expérience dans la région | 20 |
|  | **Total** | **100** |

**9.** Votre proposition doit être soumise conformément aux instructions suivantes :

(i) OFFRE DE PRIX :

La proposition financière comprend toutes les dépenses jugées nécessaires par le Consultant Individuel pour l'exécution du contrat.

(ii) ÉVALUATION ET ATTRIBUTION DU CONTRAT :

Les manifestations d'intérêt jugées officiellement conformes aux exigences feront l'objet d'une évaluation technique plus approfondie.

Une manifestation d'intérêt est considérée conforme aux exigences si :

* Elle remplit les exigences formelles (voir paragraphes 2, 3, 4, 5, 6 et 7 ci-dessus),
* La proposition financière ne dépasse pas le budget maximum disponible pour le contrat.

Le contrat sera attribué au candidat ayant obtenu la note technique la plus élevée. Les manifestations d'intérêt qui n'obtiennent pas une note minimale de 70% seront rejetées.

(iii) VALIDITÉ DE LA MANIFESTATION D’INTÉRÊT :

Votre manifestation d'intérêt doit être valide pour une période de 90 jours à compter de la date limite de dépôt de votre dossier de candidature indiquée au paragraphe 6 ci-dessus.

10. La mission devrait commencer dans un délai de deux (2) semaines suivant la signature du contrat.

11. Des demandes d'informations et d’éclaircissements complémentaires peuvent être soumises dans un délai de 7 jours ouvrables avant la date limite indiquée au paragraphe 6 ci-dessus, auprès de :

L'entité adjudicatrice : ***Secrétariat du COMESA***

 Personne de contact : ***Ted Peter Luka***

Courriel: ***tluka@comesa.int******;***  ***smwesigwa@comesa.int******;***

Les réponses aux questions reçues seront envoyées au Consultant et toutes les questions reçues ainsi que les réponses à celles-ci seront publiées sur le site internet du Secrétariat du COMESA au plus tard 3 jours ouvrables avant la date limite de dépôt des dossiers de candidature.

**ANNEXES :**

ANNEXE 1 : **Termes de référence**

ANNEXE 2 **: Formulaires de manifestation d’intérêt**

**Cordialement,**

**Nom :** Silver Mwesigwa

**Titre :** Chef de l’Unité des Acquisitions

**Date :** 30 NOVEMBRE 2020

**ANNEXE 1 : TERMES DE RÉFÉRENCE**

***Services-conseils pour l'élaboration d'un document technique sur la liste commune bilatérale par rapport à la liste commune régionale des produits éligibles au Régime commercial simplifié (Récos)***

1. **Introduction**

Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) a conçu le Régime commercial simplifié (Récos) en 2009. L'objectif principal du Récos est de permettre aux petits commerçants transfrontières de bénéficier des tarifs préférentiels du COMESA et de simplifier le processus de dédouanement des marchandises sous le régime commercial du COMESA. Le COMESA a atteint le statut de libre-échange en novembre 2000 et les grandes entreprises bien établies qui pouvaient obtenir des certificats d'origine étaient les principaux bénéficiaires de la ZLE. Les petits commerçants transfrontières n'étaient pas en mesure de faire de même et n'en bénéficiaient donc pas, même s'ils y avaient également droit ; d'où l’idée de créer le Récos.

Actuellement, huit États membres du COMESA mettent en œuvre le Récos, à savoir : le Burundi, la RDC, le Kenya, le Malawi, le Rwanda, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe. Le COMESA a reçu un financement de l'Union européenne relevant du 11e FED pour financer des activités dans le cadre du programme du COMESA - Initiative de facilitation du petit commerce transfrontière. L'activité 1.1 du programme consiste à faciliter la concertation politique sur le petit commerce transfrontière aux niveaux du COMESA (dans le cadre du Comité Commerce et Douanes) et de la Tripartite en vue d'harmoniser les différents régimes Récos (EAC, COMESA et SADC). Les principaux bénéficiaires du programme sont les petits commerçants transfrontières.

Les principaux piliers du Récos sont les suivants :

1. La valeur seuil des produits qui peuvent être échangés par transaction sous le régime qui est actuellement de 2 000 USD ou moins. Cette valeur a changé au fil du temps et est déterminée à travers les processus d’approbation des Organes directeurs du COMESA ;
2. La Liste Commune des produits faisant l'objet d'échanges sous le régime qui a été approuvé par les partenaires commerciaux au niveau bilatéral. La liste commune comprend des produits reconnus comme étant originaires des pays concernés et peuvent donc bénéficier du traitement tarifaire préférentiel du Marché commun ;
3. Le Document douanier simplifié –DDS – ; et
4. Le Certificat d’origine simplifié.

Le Certificat d'origine simplifié n'est plus une exigence dans la mesure où les produits figurant sur les Listes communes sont supposés être originaires de la région COMESA.

1. **Contexte historique des listes communes bilatérales ainsi que de la liste commune régionale et justification de l'étude**

L'une des principales caractéristiques du Récos est la Liste commune des produits éligibles. Les États membres ayant des frontières communes s'accordent sur une liste de produits originaires couramment commercialisés par les petits négociants transfrontières. Les produits peuvent être « entièrement produits » ou répondre à l'un des autres critères des Règles d'origine du COMESA. Par conséquent, les États membres voisins mettant en œuvre le Récos négocient et conviennent d'une Liste commune des produits éligibles.

La liste commune des produits est distribuée à tous les bureaux des Autorités douanières chargées de la délivrance et désignées à cet effet (Bureaux de douane) des États membres concernés qui utilisent ces informations pour identifier les produits qui sont éligibles et peuvent être échangés dans le cadre du Régime commercial simplifié et donc déclarés en utilisant le formulaire de déclaration en douane. La liste est également utilisée par les petits commerçants à titre d’informations sur les produits éligibles qui peuvent être commercialisés dans le cadre du Récos.

La Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) a une liste régionale commune de produits éligibles pour le Récos, ladite liste est négociée et approuvée au niveau régional par opposition aux listes communes bilatérales qui existent dans le cadre du COMESA. Lors de la réunion de concertation politique sur le Récos qui s'est tenue les 8 et 9 octobre 2019 à Nairobi, au Kenya, la question des avantages d’une liste commune bilatérale par rapport à une liste commune régionale a fait l'objet d'une brève discussion en vue d'harmoniser la mise en œuvre du Récos au sein de la Tripartite, mais aucune analyse n'avait été faite pour servir de fondement à une recommandation quant à l’approche préférable. C'est pourquoi la réunion a recommandé qu'un document technique soit élaboré pour documenter les discussions sur cette question. La recommandation a été confirmée par le Conseil, à sa 40e session, qui a décidé qu'un document technique sur la liste commune bilatérale par rapport à une liste régionale soit élaboré. À la même session, le Conseil a également décidé que pour les produits figurant sur la liste bilatérale, même s’ils proviennent d'autres États membres du COMESA, mais ont le statut originaire, ils devraient être autorisés à être commercialisés dans le cadre du Récos.

1. **Objectif**

Le but de la mission est d'analyser les listes communes bilatérales pour les huit États membres du COMESA mettant en œuvre le Récos (Burundi, RDC, Kenya, Malawi, Rwanda, Ouganda, Zambie et Zimbabwe) et d'évaluer les avantages et les inconvénients de chaque liste commune, soit régionale ou bilatérale. Cela permettra au Consultant de recommander si le COMESA devrait envisager une liste commune régionale ou continuer avec des listes communes bilatérales.

1. **Tâches spécifiques**

Les tâches spécifiques prévues pour le Consultant seront les suivantes : -

1. Analyser les listes communes bilatérales des pays qui mettent en œuvre le Récos afin d'établir les similitudes et les différences entre les listes bilatérales ainsi que les défis que les États membres pourraient rencontrer dans la mise en œuvre des listes communes bilatérales ;
2. Analyser la liste commune régionale de l’EAC en termes de couverture des produits et la comparer avec les listes communes bilatérales entre les États membres communs du COMESA-EAC.
3. Établir les conditions qui favoriseraient une liste commune régionale ainsi que celles qui seraient en faveur des listes communes bilatérales (niveau d'intégration, similitude des listes communes bilatérales, coordination douanière et partage d'informations, etc.) ;
4. Entreprendre une analyse comparative des listes communes bilatérales et des listes régionales indiquant clairement les avantages et les inconvénients de chaque liste ; et
5. Formuler des recommandations sur la meilleure approche à retenir dans l’établissement des listes pour le Récos COMESA et Tripartite à soumettre pour adoption.
6. **Livrables attendus et délais pour une période de travail de 2 mois**

Les principaux résultats attendus du consultant sont les suivants :

1. **Rapport initial** - Il comprendra des précisions essentielles sur la façon dont la mission sera exécutée, y compris la méthodologie, le plan de travail et les outils d'étude (5 jours après la signature du contrat) ;
2. **Rapport à mi-parcours de l’étude : -** Cela comprendra un examen des documents de référence, l'analyse des listes communes, l'analyse comparative des listes communes bilatérales, l'analyse des listes régionales de l’EAC, l'élaboration des meilleures pratiques et les recommandations (40 jours après la signature du contrat) ; et
3. **Rapport final de l'étude -** Il s'agira d'une version révisée du projet de rapport incorporant les observations du client/des parties prenantes (dans un délai de 15 jours suivant la réception des observations du client/des parties prenantes) ;

Outre les résultats essentiels indiqués ci-dessus, le Consultant fournira également d'autres livrables conformément aux demandes du client, notamment des rapports à mi-parcours sur la mission fournis régulièrement, des documents de travail sur terrain, des outils d'étude, un résumé PowerPoint et un résumé analytique (qui peut servir aussi de note d'orientation), entre autres.

1. **Qualifications et expérience**

Le consultant compétent doit être une personne possédant les qualifications et l'expérience suivantes :

1. Titulaire d’un Masters en économie, gestion des douanes et commerce international
2. Au moins 5 années d'expérience dans le domaine du dédouanement transfrontière et de la facilitation du commerce ;
3. Connaissance et compréhension approfondies du Récos du COMESA ;
4. Connaissance du petit commerce transfrontière ;
5. Connaissance des questions d'égalité entre hommes et femmes dans le commerce transfrontière ;
6. Connaissance des questions liées à l'intégration régionale dans le COMESA ; l’EAC et/ou SADC ;
7. Expérience et compétences reconnues dans la conduite de travaux de recherche sur le terrain et d'analyse quantitative/qualitative ;
8. Grande aptitude à la communication et aux relations interpersonnelles ;
9. Très bonnes compétences en informatique, en particulier une maîtrise de Microsoft Office ;
10. Maîtrise de l'anglais écrit et parlé. L'aptitude à communiquer efficacement en français ou dans l'une des langues locales des communautés frontalières du projet serait un atout supplémentaire.

**Lieu et durée de la mission**

Le lieu d'affectation sera le lieu de résidence. La mission est d'une durée totale de deux (2) mois. Aucun déplacement n'est envisagé pour l'élaboration de ce document technique.

1. **Structure de supervision**

Le Consultant sera placé sous la supervision générale du Directeur, Division Commerce et Douanes et sous la supervision directe du chef d'équipe/expert en commerce transfrontière dans le cadre du programme Initiative sur le commerce transfrontière avec le soutien du Chargé de recherche principal et Coordinateur de projet, Projet de facilitation du commerce dans la région des Grands Lacs au Secrétariat du COMESA, à Lusaka (Zambie).

**8. Calendrier de paiement**

Le consultant recevra une somme forfaitaire de 10 000 USD pour le service. Pour les voyages en dehors du lieu d'affectation, le consultant sera payé une Indemnité journalière de subsistance –DSA – conformément aux taux du COMESA.

Le contrat est établi et payable comme suit :

20% après la soumission d’un rapport initial conforme aux normes acceptables du COMESA

30% après la soumission d’un projet de rapport qui est conforme selon les normes du COMESA

50% après soumission du rapport final (après validation) selon les normes acceptables du COMESA.

**ANNEXE 2 : Formulaires de manifestation d’intérêt**

[A. LETTRE DE MOTIVATION POUR LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE PROJET 11](#_Toc267927845)

[B. CURRICULUM VITAE 13](#_Toc267927846)

[C. PROPOSITION FINANCIÈRE 17](#_Toc267927847)

#

# A. LETTRE DE MOTIVATION POUR LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE PROJET

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE : CS/PROC/EDF/8.3/10/2020/10TPL

TITRE DE LA DEMANDE DE SERVICES **: *SERVICES-CONSEILS POUR L'ÉLABORATION D'UN DOCUMENT TECHNIQUE SUR LA LISTE COMMUNE BILATÉRALE PAR RAPPORT À LA LISTE COMMUNE RÉGIONALE DES PRODUITS ÉLIGIBLES AU RÉGIME COMMERCIAL SIMPLIFIÉ (Récos)***

[*Lieu, Date*]

Au : Secrétariat du COMESA

Madame/Monsieur

Moi, soussigné, j’ai l'honneur de vous proposer mes services, à titre de consultant, pour des ***SERVICES-CONSEILS POUR L'ÉLABORATION D'UN DOCUMENT TECHNIQUE SUR LA LISTE COMMUNE BILATÉRALE PAR RAPPORT À LA LISTE COMMUNE RÉGIONALE DES PRODUITS ÉLIGIBLES AU RÉGIME COMMERCIAL SIMPLIFIÉ (Récos)*** conformément à votre Appel à manifestation d'intérêt numéro *CS/PROC/EDF/8.3/10/2020/10TPL*, daté du [*insérer la date*] pour la somme de [*insérer le(s) montant (s) en lettres et en chiffres*]. Ce montant comprend toutes les dépenses jugées nécessaires à l'exécution du contrat conformément aux exigences des Termes de référence.

Je déclare par la présente que toutes les informations et déclarations contenues dans mon CV sont véridiques et correctes. J'accepte que toute mauvaise interprétation contenue dans ce document puisse entraîner ma disqualification.

Ma proposition m’engage pendant la période indiquée au paragraphe 9 (iii) du présent appel à manifestation d'intérêt.

Je m'engage, si ma proposition est acceptée, à commencer les services-conseils liés à la mission au plus tard à la date indiquée au paragraphe 10 de l’appel à manifestation d'intérêt, et à être disponible pendant toute la durée du contrat comme précisé dans les Termes de référence

Il est entendu que vous n’êtes pas tenus d’accepter les offres que vous pourriez recevoir.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l’expression de mes sincères salutations.

Signature [*en toutes lettres et initiales*] :

Nom et titre du signataire :

B. CURRICULUM VITAE

***[Insérer le nom complet]***

|  |  |
| --- | --- |
| 1. **Nom de famille:**
 | *[insérer le nom]* |
| 1. **Prénoms:**
 | *[insérer les noms au complet]* |
| 1. **Date de naissance:**
 | *[insérer la date]* |
| 1. **Nationalité:**
 | *[insérer le ou les pays de citoyenneté]* |
|  |  |
| 1. **Adresse physique :**
2. **Adresse postale**
3. **Téléphone :**
4. **Courriel:**
 | *[Insérer l'adresse physique]**[Insérer une adresse postale]**[Insérer le numéro de téléphone et de portable]**[Insérer une ou plusieurs adresses e-mail* |
| 1. **Éducation:**
 |   |
|  |  |
| **Institution :****[[Depuis (date):– jusqu’à (date]** | **Licence(s) universitaire (s) ou Diplôme (s) obtenus:** |
| *[indiquer le mois et l'année]* | *[insérer le titre du diplôme et la matière de spécialisation /matière principale]* |
| *[indiquer le mois et l'année]* | *[insérer le titre du diplôme et la matière de spécialisation/matière principale]* |

**10. Compétences linguistiques :** (Indiquer les compétences sur une échelle de 1 à 5) (1 - excellent ; 5 - élémentaire)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Langue** | **Lecture** | **Orale** | **Ecriture** |
| *[insérer la langue]* | *[insérer le chiffre]* | *[insérer le chiffre.]* | *[insérer le chiffre].]* |
| *[[insérer le chiffre].]* | *[insérer le chiffre].]* | *[insérer le chiffre]]* | *[insérer le chiffre].]* |

|  |  |
| --- | --- |
| **11. Affiliation à un organisme professionnel:**  | *[indiquer le nom de l’organisme professionnel]* |
| **12. Autres compétences:** | *[insérer les compétences]* |
| **13. Poste actuel:** | *[insérer le titre du poste]* |
| **14. Années d'expérience:** | *[insérer le nombre]* |
| **15. Qualifications clés :**(pertinentes pour la mission*[insérer les qualifications clés]* |

**16. Expérience spécifique dans la région :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Pays** | **[Depuis (date):– jusqu’à (date]** |
| *[insérer le pays]* | *[indiquer le mois et l'année]* |
| *................* | *......................* |
| *[insérer le pays]* | *[indiquer le mois et l'année]* |

**17. Expérience professionnelle :**

| **[Depuis (Date): – Jusqu’à (Date) ]** | **Lieu d’affectation de la mission** | **Entreprise et personne de référence (nom et coordonnées)** | **Poste occupé** | **Description** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| *[indiquer le mois et l'année]* | *[indiquer le pays et la ville]* | ***Nom de l’entreprise :******Adresse de l’entreprise :******Téléphone :******Fax :******Courriel :******Nom et titre de la personne de référence de l'entreprise:*** | *[indiquer le nom et le titre exacts et s'il s'agissait d'un poste à court terme ou à long terme]* | ***Titre de la mission :******Bénéficiaire de la mission :******Brève description de la mission :******Responsabilités:*** |
| ................ | …………….. | ……………………. | …………… | ………………………………………………………………………….. |
| *[indiquer le mois et l'année]* | *[indiquer le pays et la ville]* | ***Nom de l’entreprise :******Adresse de l’entreprise :******Téléphone :******Fax :******Courriel :******Nom et titre de la personne de référence de l'entreprise:*** | *[[indiquer le nom et le titre exacts et s'il s'agissait d'un poste à court terme ou à long terme]* | ***Titre de la mission :******Bénéficiaire de la mission :******Brève description de la mission :******Responsabilités:*** |

1. **Autres informations pertinentes : (**par exemple, Publications**)**

***[Insérer les informations détaillées]***

***19. Attestation :***

Je, soussigné, certifie, à ma connaissance, que les renseignements figurant dans le présent CV rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience. J’accepte que toute déclaration volontairement erronée peut entraîner mon exclusion, ou mon renvoi si j’ai été engagé.

Je déclare par la présente qu'à tout moment, à la demande du Secrétariat du COMESA, je fournirai des copies certifiées conformes de tous les documents pour prouver que j'ai les qualifications et l'expérience professionnelle indiquées aux points 8 et 14 ci-dessus**[[1]](#footnote-1),** documents qui sont joints au présent CV sous forme de photocopies.

En signant cette attestation, j'autorise également le Secrétariat du COMESA à contacter mes précédents ou actuels employeurs indiqués au point 14 ci-dessus, pour obtenir directement des références sur ma conduite professionnelle et mes réalisations.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Date: |  |

**PIÈCES JOINTES : :** ***1) Preuve des qualifications indiquées au point 9***

 ***2) Preuve d'expérience professionnelle indiquée au point 15***

#

# C. PROPOSITION FINANCIÈRE

**NUMÉRO DE RÉFÉRENCE** : CS/PROC/EDF/8.3/10/2020/10TPL **–** SERVICES- CONSEILS POUR L'ÉLABORATION D'UN DOCUMENT TECHNIQUE SUR LA LISTE COMMUNE BILATÉRALE PAR RAPPORT À LA LISTE COMMUNE RÉGIONALE DES PRODUITS ÉLIGIBLES AU RÉGIME COMMERCIAL SIMPLIFIÉ (Récos)

Veuillez insérer votre offre financière totale en lettres et en chiffres

|  |  |
| --- | --- |
| **OFFRE FINANCIÈRE TOTALE** |  |

*[Veuillez insérer l'offre financière totale en lettres]*.

Signature [*nom complet et initiales*] :

Nom et Titre du Signataire :

1. ***La preuve des qualifications déclarées doit être sous la forme de copies des licences universitaires et diplômes obtenus, alors que pour l'expérience professionnelle, la preuve doit être soit des lettres d'attestation d’anciens employeurs, soit des copies du Bon de commande /Contrat signé avec eux.*** [↑](#footnote-ref-1)